



**Discours inaugural
de la place de l'Eglise
Le samedi 4 juin 2016**

*M. le député, François André,
Mme la sénatrice, Françoise Gatel,
Mme la conseillère régionale, Claudia Rouaux,
Mme la conseillère départementale, Anne-Françoise Courteille,
M. le conseiller général, président de Montfort Communauté, Christophe MARTINS,
Mme le maire de Llanfairfechan,
Mmes et Mrs les maires de Montfort Communauté, les élus communautaires, municipaux et
maires honoraires,
Mmes et Mrs les représentants des entreprises, du personnel communal et des associations,
Chers amis Gallois et chers habitants,*

Le temps de recueillement auprès du monument aux morts m'a permis, toute à l'heure, d'insister sur la chance que nous avons, nous les Européens, de pouvoir nous rassembler sur cette place de l'Eglise. Faire coïncider l'accueil de ces dix-huit familles de Llanfairfechan avec son inauguration officielle et festive, moment au combien symbolique, a paru tout naturel à la municipalité. Y faire participer les associations et les habitants, également. Jumelage, associations et centre bourg représentent des occasions uniques et privilégiées de brassage de populations. A la fois temps et lieux de rencontres entre citoyens, ils s'adressent aux habitants sur leur lieu de vie, renforçant ce sentiment d'appartenance à un groupe.

Alors, que vous soyez habitant de Pleumeleuc ou de Llanfairfechan, que vous représentiez la vie associative, le monde de l'entreprise ou institutionnel, que vous soyez élu ou agent municipal, partenaire technique ou financier, soyez tous les bienvenus à cette inauguration. Votre présence nombreuse, diverse et au-delà des générations montre l'intérêt que vous portez à la revitalisation d'un centre bourg et en particulier à ce que représente un tel événement sur Pleumeleuc.

Plus qu'un projet d'une municipalité,
Plus qu'un ouvrage conçu par un bureau d'études,
Plus que des travaux courants de voirie sur l'espace urbain,
Plus qu'un nouvel investissement public,
Plus qu'une simple place,
Ce lieu où nous sommes réunis aujourd'hui symbolise le cœur de Pleumeleuc.

Alors oui, nous inaugurons une œuvre humaine et collective qui témoigne du passé de notre commune, de ses valeurs et qui nous projette dans l'avenir.
Nous en sommes fiers. Et quand je dis « nous », je pense aux élus, aux services de la commune et à tous ceux qui y ont cru et qui nous ont soutenus. C'est donc avec joie que

nous nous sommes livrés au coupé du ruban, exercice plutôt inhabituel pour un tel ouvrage, et au dévoilement de cette inscription gravée sur le couronnement de granit.

Nous l'avons voulu pour le vivre ensemble de Pleumeleuc ! C'est pourquoi cette place se veut agréable, attrayante et accessible.

« *La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société* », a écrit, avec justesse, Victor Hugo. Tout au long de son histoire, la vie sociale d'une commune transparait dans l'agitation de ses rues et de ses places. Espaces de circulation, théâtres de diverses activités et d'animations, miroirs de la société, lieux privilégiés des rencontres, des échanges, mais aussi des rumeurs et des contestations. C'est tout cela la Rue!

Plus encore pour un centre bourg comme le nôtre : celui-ci constitue les racines historiques de Pleumeleuc. Même si la vie sociale s'est déplacée en d'autres lieux urbains et qu'une autre centralité s'est recomposée en périphérie, la place avec son église demeure le lieu emblématique, le cœur, l'âme de Pleumeleuc. Les expressions telles qu'« esprit de clocher » ou « querelles de cloche » rappellent fort bien la force de cette entité communale comme espace identitaire !

Permettez-moi de resituer la place brièvement dans son contexte historique. Notre église qui date du XV^{ème} siècle était entourée d'un cimetière au nord et au sud. A partir de 1910, la décision de construire un cimetière, rue de Bédée, conduit au déblaiement de l'ancien et au transfert des sépultures. Ce n'est véritablement qu'en 1930, que la commune « s'approprie » sa place de l'Eglise avec ses deux lions trônant dans l'enclos. En 1991, la place a connu ses premiers gros travaux consistant à l'aménagement en giration et à la création du parking avec le déplacement du monument aux morts.

Aujourd'hui, ce nouvel aménagement de la place s'inscrit dans le cadre du renouvellement urbain décidé en 2010 qui prévoit également d'autres opérations urbaines. A proximité de ce cœur historique et grâce aux autres opérations qui vont suivre, l'offre complémentaire de logements, d'équipements liés aux usages associatifs ou encore de services pourra progressivement ramener de la vie sociale, associative ou économique. En 2017, doivent démarrer les travaux d'aménagement de voirie de la prochaine opération (derrière la rue de Romillé) afin de créer des logements, une maison médicale et du stationnement, limitrophes à la place de l'Eglise. En 2018, près de la médiathèque, c'est l'implantation d'une structure d'accueil collectif de jeunes enfants par Montfort Communauté qui marquera les prémices de l'opération suivante.

Le défi de cet aménagement réside dans la mise en place d'un urbanisme harmonieux au service des habitants : équilibre entre identité de la place et sa fonctionnalité. Sous l'angle du vivre ensemble, il est donc conçu dans l'esprit d'un meilleur partage de l'espace public entre les différents types d'usages et les différents modes de déplacement.

Ainsi, d'un pourtour d'église éminemment routier et d'un parking, la requalification de la place permet d'offrir quatre nouveaux espaces publics :

- Un espace routier diminué au profit des aires piétonnes avec la création d'une zone 30,
- Une véritable place haute, à la fois polyvalente (stationnement - cheminement piéton - animation) et identitaire par un dialogue retrouvée avec l'église,
- Une église mise en valeur avec son parvis qui s'ouvre sur la place haute, son enclos accueillant et accessible par la rampe PMR.
- Une place plus basse, du type square, avec une aire de jeux pour les tout-petits.

Suffisamment ouverts et aérés, ces espaces valorisent le patrimoine architectural et rendent possible la mixité des usages. Par le choix végétal, leur aménagement paysager relativement sobre ne nécessite qu'un faible entretien.

Il faut désormais laisser le temps à la végétation, comme aux habitants et aux usagers d'ailleurs, de prendre leurs marques.

Derrière ce ruban coupé, la visite du lieu, les discours, le rituel vin d'honneur, il existe une réalité souvent oubliée. Le choix d'aménagement, les décisions parfois difficiles à prendre, la complexité des procédures, le casse-tête du financement, la ténacité et la force de persuasion des élus font partie du préambule d'une telle inauguration.

Certes, comme d'habitude dans des projets de cette envergure, le plus délicat est de lutter contre le scepticisme des uns, l'agacement des autres et les on-dit.

Mais, le souvenir de tous ces efforts disparaît aujourd'hui pour laisser place à leurs résultats qui, bientôt, sembleront avoir toujours été là.

« *C'est beau* », « *On a une vraie place* », « *L'église est mise en avant* », « *On peut circuler à pied* », « *Les maisons sont mises en valeur* »,... Quelle plus belle récompense pour une équipe municipale que d'entendre ces réactions d'habitants ou de gens extérieurs !

La réussite de cet aménagement tient non seulement à cette maîtrise de la qualité mais aussi à celles des coûts et des délais. Pour respecter ces trois éléments, l'implication de tous, maître d'œuvre, entreprises et également agents municipaux, a été fort appréciée par les élus et ce, de la conception du projet à la réalisation des travaux.

Vous trouverez sur ces panneaux explicatifs la liste des entreprises, le plan ainsi que les éléments techniques et financiers.

Soulignons aussi que, sur six mois de chantier, l'ensemble des investissements a drainé de l'activité pour une dizaine d'entreprises locales, sans parler de celles qui ont assuré la rénovation des différents réseaux entre 2008 et 2012. Je profite de cet instant pour remercier les riverains qui ont su être compréhensifs et patients durant ces différents travaux.

Concernant le marché de travaux proprement dit, ce sont quatre entreprises qui, sous la houlette du maître d'œuvre, l'Atelier du Marais, ont fait preuve de capacité d'écoute et de professionnalisme auprès de la municipalité. Son coût réel s'élève à 507 000 € : 157 828 € pris en charge par les subventions publiques et 349 172 € par la commune. Près de 60% de ces aides financières émanent de l'Etat avec notamment la réserve parlementaire allouée à la sénatrice Françoise Gatel, 35% de Montfort Communauté et le restant du département. Quant au financement communal, il est réalisé sans le recours à l'emprunt ou à la hausse des impôts. Aujourd'hui, qu'ils soient tous remerciés pour la qualité du résultat obtenu. Merci aussi aux élus qui ont osé relever ce défi.

Pour l'équipe municipale, vivre ensemble cette fête inaugurale, Gallois et Pleumeleucois avec leurs associations, est primordiale parce qu'elle incarne bien l'esprit de la requalification de la place : agréable, attractive et accessible à tous, avec le respect des traditions, de l'histoire mais aussi de la modernité.

Cette place fait peau neuve, en arborant maintenant un tout nouveau visage qui ré-enchantera, nous l'espérons, tous ceux qui souhaitent, réanimer le cœur de Pleumeleuc. Elle ne demande qu'à vibrer au rythme des animations.

Aujourd'hui, avec cette fête populaire, *Pleum' en Fête*, ce cœur de notre commune bat aux rythmes de ses habitants et de ses associations.

« *L'Amitié est une émanation de l'âme. C'est quelque chose que l'on sent. On ne la donne pas en échange d'un autre don* ». Ces mots de Graham Greene illustrent parfaitement le vivre ensemble que nous souhaitons entre Pleumeleuc et Llanfairfechan et entre tous les pleumeleucois, chaque jour et particulièrement un jour comme celui-ci !

Un grand merci aux agents municipaux, aux élus ainsi qu'aux bénévoles qui se sont dépensés sans compter pour assurer l'organisation de cette journée.

Que cette fête soit mémorable et qu'elle soit, je l'espère, la première d'une longue série !

Je vous remercie.

Patricia COUSIN, Maire de PLEUMELEUC